

Coach professionnel

RNCP31178 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315p
Code(s) ROME	M1502, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/08/2021

Certificateur(s)

ECOLE DE COACHING DE PARIS · SIRET : 52221622500014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le(la) Coach(e) professionnel(le) a pour mission d'accompagner des personnes, des équipes et des organisations dans la compréhension de ce qui régit leurs modes de fonctionnement, des conditions de leur développement, de ce qui les limite, les contraint, les freine, voire les fait souffrir dans des cadres personnels ou professionnels ainsi que dans les cadres de leurs relations interpersonnelles.

Pour accompagner ses clients dans l'amélioration de leurs performances, il ou elle structure et conçoit des accompagnements adaptés pour atteindre des objectifs préalablement définis dans le contrat d'accompagnement.

En relation avec ses clients et les participants aux actions, il ou elle définit des dispositifs qui vont permettre de mobiliser les personnes coachées pour qu'elles trouvent par elles-mêmes les clefs pour débloquent des situations et les faire évoluer comme elles le souhaitent.

Ses principales activités sont les suivantes :

- Il (elle) cadre des missions de coaching, en valide les possibilités, les objectifs associés et les modalités de déroulement de la mission.
- Il (elle) sélectionne des techniques, valide des approches en fonction du programme préalablement établi.
- Il (elle) accompagne ses clients dans des prises de conscience, des apprentissages, des réflexions et des résolutions de problématiques.
- Il (elle) guide des équipes et des organisations dans la définition de référentiels communs et d'enveloppes culturelles minimales partagées.
- Il (elle) analyse des conduites de missions, mesure les impacts et analyse les conséquences de coachings individuels, d'équipes ou d'organisations.
- Il (elle) recherche des axes d'amélioration et de progression dans sa pratique professionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les titulaires de la certification sont capables de :

- Evaluer et analyser ds demandes d'intervention en coaching pour des individus, des équipes et des organisations.
- Analyser des situations de personnes, d'équipes ou d'organisations, des motivations de démarches de coaching et des possibilités d'intervention.
- Valider des possibilités de prise en charge et d'accompagnement.
- Structurer des missions de coaching, déterminer les étapes clefs dans la réussite d'une conduite du changement.
- Guider des participants dans des séances ou des ateliers de coaching.
- Effectuer des bilans des séances de coaching, de missiuous d'accompagnement d'équipes et accompagner des

organisations dans la mise en oeuvre de l'intelligence collective.

- Analyser leur pratique de coach professionnel et rechercher des axes d'amélioration et de progression dans leur pratique.

Blocs de compétences

RNCP31178BC01 — Analyser des demandes de coachings, analyser des besoins et des problématiques de clients

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Observation d'un coaching en direct et échanges sur l'analyse de la demande réalisée

Compétences évaluées :

Analyser des demandes de coaching, étudier des situations de personnes, analyser des problématiques d'organisations, étudier des problèmes de management et de fonctionnement d'équipes, retracer des historiques de relations et de situations, évaluer des motivations de clients, valider des possibilités d'accompagnement en coaching, définir le cadre d'accompagnements en coaching.

Modalité de certification :

Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétence.

RNCP31178BC02 — Réaliser une séance de coaching avec un client

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Observation d'une séance de coaching en direct et échange sur les modalités d'intervention retenues

Compétences évaluées :

Préparer des séances de coaching, sélectionner des approches et des techniques, préparer le matériel nécessaire et travailler les mises en situation, guider des participants lors de séances de coaching, gérer le temps et la progression en fonction des objectifs, accompagner et gérer des réactions de participants à des séances de coaching, réaliser des bilans de fin de séances, donner de la perspective à l'issue de séance de coaching.

Modalité de certification :

Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétence.

RNCP31178BC03 — Mesurer et analyser des impacts de coaching sur des individus, des équipes et des organisations et progresser dans sa pratique professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Rédaction et présentation d'un mémoire d'analyse de sa pratique du coaching avec des individus, des équipes ou des organisations

Compétences évaluées :

Analyser des déroulements de coaching et d'accompagnement, analyser des progressions d'individus, d'équipes, d'organisations, mesurer des impacts de coaching pour des clients, analyser les éléments déclencheurs de progressions et d'évolutions de participants, rechercher de nouvelles approches, techniques de coaching, utiliser les supervision pour progresser dans sa pratique de coach professionnel.

Modalité de certification :

Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétence.

RNCP31178BC04 — Établir un contrat d'intervention de coaching, pour une problématique individuelle, d'équipe ou d'organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Observation d'un coaching en direct et échanges sur l'établissement du contrat d'intervention

Compétences évaluées :

Structurer des missions de coaching, guider des séances d'identification et de prise de conscience des enjeux de

coaching, accompagner des prises de consciences de modes et de cadres de fonctionnement, préciser des objectifs de missions de coaching, valider des conditions de réussite de coachings individuels, d'équipes et d'organisations, sélectionner des techniques adaptées à des missions, valider des cadres communs de références pour des missions

Modalité de certification :

Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétence.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le (la) coach professionnel(le) exerce son activité soit :

- sous statut d'indépendant,
- en cabinet,
- en entreprise.

Il ou elle exerce dans :

Toutes grandes entreprises nationales ou multinationales,

La fonction publique,

Les cabinets de coaching et de conseil,

Les associations, écoles, fondations...

Et dans tous les secteurs d'activité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles :

- Coach(e) professionnel(e)
- Coach(e) individuel(le)
- Coach(e) d'équipe
- Coach(e) d'organisation
- Coach(e) professionnel(le) individuel(le), d'équipe et d'organisation
- Consultant(e) coach(e)
- Consultant(e) en développement personnel
- Consultant(e) en développement des compétences
- Manager coach(e).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 625 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 039
Jugés difficiles à recruter	26 %

Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (membres du collège employeur et membres du collège employé) + le directeur de l'Ecole de Coaching de Paris.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/08/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ecole-coaching-paris.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31178/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	22
Montant total engagé	68 270 €
Coût moyen par dossier	3 103 €
Durée moyenne	42 h
Période	02/2020 – 03/2021
France compétences	56 %
Reste à charge titulaire	44 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.